



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 33171

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté l'intérêt et l'importance du rapport du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), de la politique nationale de recherche et de développement technologique, en application de l'article 18 de la loi n° 85-1376 du 23 décembre 1985, demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie qui, en préfaçant ce rapport sur l'évaluation, a indiqué que « le citoyen ne doit aucunement être exclu du débat » s'il envisage, comme le CSRT le propose, d'éviter « trop d'initiatives intéressantes dans leur principe, mais dont les effets ne sont pas bien évalués et qu'il faut abandonner tout en en assumant les conséquences ».

Texte de la réponse

Les grands enjeux scientifiques de notre temps ne peuvent plus demeurer dans la seule sphère du milieu universitaire et de la recherche. Les citoyens ont le souhait légitime d'appréhender les conséquences à plus ou moins long terme des travaux que conduisent les chercheurs dans tous les domaines de la science. L'expérience des forums citoyens, en France mais aussi dans d'autres pays industrialisés, est l'un des moyens de parvenir à une meilleure diffusion et compréhension des avancées de la science. Ces initiatives ne peuvent toutefois à elles seules répondre aux attentes de la société. D'autres actions doivent être engagées. Une mission de la culture et de l'information scientifiques et techniques et des musées, assistée d'un conseil scientifique, a été mise en place au sein de la direction de la recherche. Celle-ci a été saisie de cette question et doit faire des propositions. L'action du ministère porte en outre sur une amélioration de l'enseignement délivré aux jeunes dans les établissements scolaires afin de les rendre aptes à mieux comprendre les implications des progrès des sciences et des techniques. Plusieurs chantiers sont en cours pour repenser l'action du ministère, non seulement au niveau d'actions ponctuelles comme « la semaine de la science », mais aussi au niveau des établissements placés sous sa tutelle, afin de faciliter et d'améliorer l'accès du plus grand nombre à la connaissance et à la compréhension des grands enjeux scientifiques.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33171

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1999, page 4492

Réponse publiée le : 13 mars 2000, page 1644